

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 JUIN 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
Premières Nations.	<p>vue d'améliorer les méthodes et le processus de répartition des fonds du Programme d'immobilisations et d'entretien (PIE) de l'administration centrale aux régions (financement de base et financement secondaire).</p> <p>- Le SPPEDS, en partenariat avec le SOR, fera partie d'un groupe de travail sur les petits projets d'immobilisations avec les régions pour examiner les processus relatifs aux petits projets d'immobilisations et élaborer des procédures renforcées pour la gestion du financement des petits projets d'immobilisations.</p>	T3, 2011-2012	<p>Terminé, demande de clore le point à la suite des mises à jour de décembre 2012 et de mars 2013. Un cadre de contrôle de gestion a été mis au point pour le Programme d'immobilisations et d'entretien (PIE) afin de garantir la mise en place du processus national de planification des immobilisations, des rôles et des responsabilités des régions et de l'AC, ainsi que des approches relatives aux approbations et à la gestion fondées sur le risque en vue de l'exécution du financement accordé au PIE.</p> <p>Terminé, demande de fermeture de dossier. Mise à jour/Justification : En date du 30 juin 2013 :</p> <p>Tout au long de 2012-2013, l'AC a travaillé avec la région de l'Ontario pour mettre en œuvre une nouvelle approche de gestion et de contrôle des petits projets de financement d'immobilisations et de F et E pour 2013-2014. Un cadre de contrôle de gestion (CCG) a été mis au point pour établir les processus et les contrôles de gestion visant les petits et grands projets de financement d'immobilisations et de F et E fondés sur des propositions. Cette approche est actuellement mise en œuvre dans la région de l'Ontario. L'AC continuera de travailler avec la région tout au long de 2013-2014 pour surveiller la mise en œuvre et la conformité, de même que le nouveau CCG. Le CCG sur les petits et grands projets de financement d'immobilisations et de F et E fondés sur des propositions sera ultimement mis en œuvre dans les autres régions et intégré dans le CCG de base du PIE dans l'année qui vient.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 JUIN 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	la Colombie-Britannique qui participent au programme de subventions pour le logement, la présentation de rapports d'inspection d'un inspecteur de bâtiments pour confirmer que les habitations ont été construites ou rénovées conformément aux codes applicables restera une exigence pour que les Premières Nations soient admissibles à un financement d'AADNC par la suite.	Terminé	<p>sur le plan de logement valable avant d'en rédiger une version finale. On mène des visites de supervision dans les régions et les collectivités afin d'évaluer la gestion du PIE.</p> <p>C) État : Terminé Mise à jour/Justification : En date du 31 mars 2012 : demander de clore le dossier à la suite de la mise à jour du 30 septembre 2011.</p> <p>SVE : Dossier clos – Largement mise en œuvre.</p>
5. Le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait assurer l'élaboration et la diffusion de lignes directrices nationales détaillées pour gérer la composante logement du Programme d'immobilisations et d'entretien.	<p>- La composante logement du PIE comprend le financement de petits projets d'immobilisation pour les Premières Nations auxquels s'appliquent la politique sur le logement de 1996 et les subventions directes au logement fondées sur des propositions pour les Premières Nations qui n'ont pas adopté la politique de 1996. Un document énonçant des lignes directrices pratiques sur les questions clés concernant la politique sur le logement et la mise en œuvre de cette politique sera élaboré et diffusé.</p> <p>- En plus du PIE, les garanties d'emprunt ministérielles (GEM) constituent une composante essentielle pour faciliter la</p>	<p align="center">T2, 2011-2012</p> <p align="center">Terminé</p>	<p>État : En cours, date de fin prévue : T2 de 2012-13.</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2012 :</p> <p>AADNC a consigné les rôles et les responsabilités détaillés de chacun. L'Assemblée des Premières Nations organisera une réunion du groupe de travail afin de rédiger un document conjoint sur les rôles et les responsabilités des principaux intervenants en matière de logement. La boîte à outils est terminée et a été distribuée.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 JUIN 2013**

Secteur des opérations régionales			
VÉRIFICATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES (09090) DATE D'APPROBATION : 24 SEPTEMBRE 2010			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>construction de logements sociaux dans les réserves (subvention de logement social de la SCHL en vertu de l'article 95 de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>). Compte tenu de l'importance des GEM et de la nécessité d'en uniformiser la mise en œuvre, la priorité est accordée à la révision et à la clarification de la politique sur les GEM et à l'élaboration d'un manuel national des GEM.</p>		<p>État : En cours, date de fin prévue : T1 de 2012-13.</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30 septembre 2012 :</p> <p>L'Assemblée des Premières Nations a dirigé la réunion du groupe de travail qui s'est tenue en août 2012 et qui avait pour objectif de revoir la documentation préliminaire sur les rôles et les responsabilités des principaux intervenants, notamment de l'APN, de la SCHL, du comité de logement et d'AADNC. Le Comité national de liaison en matière de logement des Premières nations se réunira plus tard durant l'exercice en cours afin de mettre la dernière main à la documentation et élaborer la stratégie nationale de diffusion.</p> <p>État : Fermé Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2012 :</p> <p>À la suite de la mise à jour du 30 septembre 2012, on recommande de fermer ce dossier.</p> <p>SVE : Classée – Largement mise en œuvre.</p>
<p>6. Le sous-ministre adjoint principal, SOR, en collaboration avec le sous-ministre adjoint, SPPEDS, devrait veiller à ce que le risque que les logements des Premières Nations ne soient pas transférés à des propriétaires individuels, comme l'exigent les</p>	<p>- AADNC a déjà pris des mesures importantes pour atténuer ce risque par l'organisation d'ateliers dans les régions et avec les Premières Nations sur la manière de réussir la mise en œuvre de la composante relative à la conversion de</p>	<p>T3, 2010-2011</p>	<p>État : Terminé</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011 :</p> <p>Des activités de surveillance ont eu lieu, mais aucun</p>

